



La Commune



Procès de Madrid suspendu

Suite aux arrestations de seize personnes ce matin, lundi 12 janvier, dont les avocats d'inculpés au procès de Madrid, ce dernier est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Il y a un an, la garde civile espagnole, sur ordre de l'Audience nationale, avait mené une opération policière à l'encontre des interlocuteurs, dont certains sont avocats, du Collectif des Prisonniers-ères Politiques Basques après avoir investi les locaux des avocats de ce même Collectif, au Pays Basque Sud. Ils avaient ainsi arrêté 8 personnes.

Ce matin, 16 personnes ont été interpellées, parmi elles 12 avocats dont 3 avocats d'inculpés au procès des 35 militants indépendantistes, dont Aurore Martin et Haizpea Abrisketa et, 19 militants, se retrouvent sans avocat. Ils ont demandé de suspendre le procès et cela a été accepté, jusqu'à nouvel ordre.

Un an après l'opération policière menée à l'encontre des interlocuteurs et avocats du collectif des prisonniers-ères politiques basques et deux jours après la mobilisation organisée par Sare à Bilbo le samedi 10 janvier dernier contre la dispersion des prisonniers-ères politiques basques, le mouvement civil Bake Bidea déplore cette nouvelle action répressive de la part de l'Etat espagnol.

Nous souhaitons rappeler, cette année à nouveau, que l'arrestation d'avocats touche aux droits fondamentaux de la défense en matière pénale et au droit à un procès équitable. Ces droits sont pourtant garantis par des conventions internationales (Charte des Droits fondamentaux de l'Union Européenne et Convention Européenne des Droits de l'Homme), et le droit d'accès à un avocat a même récemment fait l'objet d'une directive européenne. Ces atteintes aux droits fondamentaux portées par les Etats espagnol et français à l'encontre des acteurs du conflit et de sa résolution continuent de révéler leur non prise en compte du nouveau contexte que connaît le Pays Basque.

Cette attitude de blocage et, plus encore, de répression immuable de la part des Etats français et espagnol demeure un frein au processus de paix, alors même que le soutien et les pas en faveur de ce dernier ne cessent de croître de la part de la société civile basque, de dizaines de milliers de personnes, de la Communauté internationale ainsi que de nombreux acteurs du conflit et de sa résolution.

(source : http://mediabask.naiz.eus/es/info_mbsk/20150112/operation-policiere-contre-des-avocats)

Modifié le lundi 12 janvier 2015

Voir aussi dans la catégorie Pays Basque



Une seule exigence : L'amnistie de tous les emprisonnés et exilés

Le Mouvement pour l'Amnistie mobilise pour le droit à l'amnistie pour l'ensemble des prisonniers et exilés politiques. La bataille pour l'amnistie est hautement politique, elle est partie... >>

Pourquoi la gauche abertzale est en crise

La rupture de stratégie de Sortu et ETA avec l'acceptation de la formule de réinsertion individuelle imposée par l'État espagnol accentue les critiques faites à leur égard. ATA (Aministia ta... >>



Le Mouvement pour l'Amnistie et contre la répression ...Et la compromission

Le mouvement abertzale 1 de gauche est divisé sur la question des prisonniers et exilés politiques. Le nouveau Mouvement pro- Amnistie et contre la Répression conteste la politique menée par la... >>

Les élections générales viennent d'avoir lieu au Royaume d'Espagne avec des résultats inattendus. La surprise est venue avant tout de la Catalogne et du Pays Basque où Podemos est arrivé en... >>

Quarante ans après l'exécution de Txiki et Otaegi(1), la répression continue

Les États français et espagnols n'ont cessé de traquer les militants politiques basques, les arrestations se multiplient des deux côtés de la frontière. Les polices travaillent main dans la... >>

Entre répression et alliances contre-nature

Les gouvernements successifs de l'État Espagnol ont maintenu une politique de répression envers les militants basques. Le gouvernement Rajoy ne fait pas exception. Nombre de militants sont... >>
